

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

AGAM

Jeudi 23 juin 2022

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de sa Présidente, conformément aux dispositions des statuts, s'est réunie le jeudi 23 juin à 09h30, à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise, Immeuble Louvre et Paix, 49, La Canebière, 13001 Marseille.

Membres titulaires présents ou représentés

- Laurent AMAR (CCIAMP), représenté par Floriane LECLERCQ (CCIAMP)
- Rébecca BERNARDI (Ville de Marseille) représentée par Mathilde CHABOCHE (Ville de Marseille)
- Aurélie BIANCARELLI-LOPES (Ville de Marseille), représentée par Audrey GATIAN (Ville de Marseille)
- Catherine BRIGANT (Finances Publiques) représentée par Jean-Marc NIEL (Finances Publiques)
- Nadia BOULAINSEUR (Ville de Marseille), représentée par Mathilde CHABOCHE (Ville de Marseille)
- Sophie CAMARD (Ville de Marseille)
- Laure-Agnès CARADEC (AMP)
- Mathilde CHABOCHE (Ville de Marseille)
- Jean-Philippe d'ISSERNIO (DDTM)
- Pierre-Marie GANOZZI (Ville de Marseille)
- Audrey GATIAN (Ville de Marseille)
- Gérard GAZAY (AMP), représenté par Alain ROUSSET (AMP)
- Frédéric GUINIERI (AMP), représenté par Laure-Agnès CARADEC (AMP)
- Hervé MARTEL (GPMM), représenté par Amandine LUCIANI (GPMM)
- Christophe MIRMAND (Préfet), représenté par Thomas MORINIÈRE (DDTM)
- Pascal MONTECOT (AMP)
- Hugues PARANT (EPAEM), représenté par Rémi COSTANTINO (EPAEM)
- Didier REAULT (AMP)
- Alain ROUSSET (AMP)
- Michel ROUX (AMP)
- Lionel ROYER-PERREAUT (AMP), représenté par Laure-Agnès CARADEC (AMP)
- Jean-Pierre SERRUS (AMP), représenté par Michel ROUX (AMP)

Membres absents/excusés :

- Bertrand BEIGNIER (Rectorat)
- Pierre BENARROCHE (Ville de Marseille),
- Sabine BERNASCONI (AMP)
- Sabine BERNASCONI (AMP)
- Christine JUSTE (Ville de Marseille)
- Henri PONS (AMP)
- Jean-Baptiste RIVOALLAN (AMP)
- Georges ROSSO (AMP)

Représentants du personnel AGAM

- Benoît NICOLAS
- Maxime VITALIS

Invités

- Frédéric BOSSARD (AGAM)
- Martine CARANONI-MOROSI (AGAM)
- Alain CERAULO (ECCE Partenaires)
- Sébastien DEBEAUMONT (ARS)
- Anaëlle FRANCHIMONT (AMP)
- Julie LARQUÈRE (Ville de Marseille)
- Agathe MITON (AGAM)
- Candice MERCIER (Ville de Marseille)
- Charlène MOREL (AGAM)
- Gweltaz MORIN (Ville de Marseille)
- Céline SAMPER (AGAM)
- Clémentine YVOREL (AGAM)

Préambule: l'ensemble des documents constitutifs du dossier de l'Assemblée Générale, les documents remis sur table ainsi que les diaporamas présentés en séance sont accessibles sur l'espace Membres du site www.agam.org, dans « Documentation » renseignez les identifiants pour accéder à « Mon compte » → effectuez la recherche du document à partir de l'icône « loupe » et merci de saisir « Assemblée Générale (de la date souhaitée) ».

Le quorum requis par les statuts est atteint, la séance peut commencer et l'Assemblée Générale peut valablement voter sur les questions délibératives figurant à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation de la modification des statuts présentés ce jour en Conseil d'Administration

- 2) Questions diverses

- 1) Approbation** de la modification des statuts présentés ce jour en Conseil d'Administration

Délibération 2022-01

La modification des statuts n'appelle pas d'observation, elle est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

La Présidente



Laure-Agnès CARADEC